



VOTRE **AÉROPORT.**  
VOTRE **ECONOMIE.**

**RAPPORT ANNUEL 2015**



GREATER MONCTON INTERNATIONAL AIRPORT  
AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON



# VISION

Être l'aéroport de préférence.

# MISSION

L'atteinte de l'excellence dans la croissance et l'exploitation d'un aéroport sécuritaire, efficace, accueillant et rentable avec un sentiment distinctif d'appartenance (locale).

# VALEURS

Garantir un environnement sécuritaire.

Offrir un excellent service en encourageant la sensibilité aux besoins des clients, la formation et la collaboration avec le personnel, la collectivité et les partenaires commerciaux.

Exploiter l'aéroport de façon professionnelle et entrepreneuriale, de façon transparente et dans le respect de l'éthique.

Assurer l'efficacité et la rentabilité de l'aéroport.

Maintenir notre engagement à établir des partenariats d'affaires fructueux.

Message du président	2
Message du président-directeur général	4
Opérations	7
Aperçu des activités de marketing et de développement	9
Comités du conseil	12
Conseil d'administration de la DAIGM Inc.	14
Initiatives stratégiques	16
Examen des finances	17

## TABLE DES MATIÈRES





# MESSAGE DU PRÉSIDENT

## CHERS PARTENAIRES DU GRAND MONCTON,

Je suis heureux d'avoir été nommé, par mes collègues de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM), au poste de président, fonctions que j'ai assumées le 18 septembre 2015. Voilà donc cinq ans que je suis membre du conseil. Cette expérience, qui constitue un apprentissage permanent, révèle toute la complexité et les attentes liées à l'exploitation d'un aéroport sûr et efficace. Je suis donc heureux de ces nouvelles fonctions ainsi que de la perspective d'assurer l'intendance de cette infrastructure publique centrale.

### *Changements au sein du conseil*

Je voudrais tout d'abord remercier notre ancien président, André Pelletier, pour ses contributions et son engagement. Les progrès qu'a connus l'Aéroport international du Grand Moncton (AIGM) quant au transport de passagers et de fret ainsi que d'investissements infrastructurels sont évidents.

Au cours de mes premiers mois comme président, Janice Ryan a été nommée au conseil d'administration pour représenter la province du Nouveau-Brunswick. Je lui souhaite donc la bienvenue au nom de la DAIGM.

En 2015, l'AIGM a mené à bien un important projet d'infrastructure, c'est-à-dire un centre des opérations aéroportuaires de 13 millions de dollars, afin de pouvoir accueillir sous un même toit nos activités d'exploitation, d'entretien et de services d'intervention d'urgence. Cette installation, qui remplace des bâtiments datant des années 1940 et 1950, servira en outre à la formation et au perfectionnement du personnel et des locataires de l'aéroport. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation de ce lieu.

Au cours des dernières années, l'AIGM a connu une forte croissance du nombre de passagers en raison de la demande de travailleurs spécialisés de la région dans l'ouest du pays. Malheureusement, l'affaiblissement de l'économie de cette région du pays, conséquence directe du ralentissement du secteur pétrolier, a des effets sur nos activités. Le nombre de passagers par vols nolisés vers l'Ouest canadien est donc passé de 31 474 en 2014 à 6 978 en 2015. Même s'il est possible que la situation s'améliore à un moment donné, nous ne pouvons cependant pas prévoir une reprise ou nous fier à une amélioration éventuelle des choses.

Nous avons cependant eu une excellente année 2015 en matière de transport de passagers, avec en tout 8 118 vols réguliers. Le personnel opérationnel a en outre fait un excellent travail pendant une année difficile, puisque nos revenus ont été de plus de 2 millions de dollars supérieurs à nos dépenses.

Pendant l'année 2015, le fret aérien a augmenté de 0,9 % pour passer à 25 129 tonnes. Ces résultats sont attribuables à un fort trafic intégrateur ainsi qu'à un service régulier de fret vers l'Europe.

Le conseil d'administration a aussi rempli une de ses principales fonctions, c'est-à-dire, l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour la période allant de 2015 à 2020 (voir la page 6). Ce plan vise non seulement à tirer parti des investissements infrastructurels réalisés à l'AIGM, mais également, ce qui est encore plus important, à développer des relations avec les parties prenantes et la collectivité afin de veiller à ce que nous offrions les options souhaitées en matière de transport de passagers et de fret. Pour ce faire, nous avons fait appel à notre principal partenaire, le Vantage Airport Group, qui a depuis été retenu pour diriger un projet de réaménagement de l'aéroport LaGuardia, à New York, de 4 milliards de dollars américains.

Afin de pouvoir évaluer notre capacité à répondre aux attentes des parties prenantes, nous avons participé, à l'automne 2015, et pour la première fois, au programme de l'ASQ (Airport Service Quality) du Conseil international

« Le succès de l'AIGM ne serait pas possible sans l'orientation fournie par les membres de son conseil d'administration. »

des aéroports (CIA). Parmi les trente-sept participants au programme, nous nous sommes classés au quatrième rang pour les voyages d'agrément et au cinquième rang pour la satisfaction globale. Ce programme a permis de révéler certaines lacunes et de mieux comprendre les souhaits des utilisateurs (p. ex. plus d'options en matière de restauration et de magasinage). Il permet ainsi à l'équipe de gestion de l'aéroport de concentrer ses efforts sur ce qui va permettre de répondre le mieux possible aux attentes des utilisateurs.

Le succès de l'AIGM ne serait pas possible sans l'orientation fournie par les membres de son conseil d'administration. Je souhaiterais donc les remercier pour leur dévouement à faire de l'AIGM « l'aéroport de préférence ». Je voudrais de plus remercier notre président-directeur général, Bernard LeBlanc, l'équipe de direction, le personnel de l'AIGM ainsi que le Vantage Airport Group de nous avoir permis de réaliser nos objectifs financiers et budgétaires annuels et d'exécuter notre plan stratégique.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2014 de la DAIGM, qui s'est tenue le 8 mai 2015 à la Place Resurgo, à Moncton, nous avons été heureux de pouvoir dévoiler une plaque en l'honneur de notre ancien président-directeur général, Rob Robichaud, qui est décédé en 2014, et de pouvoir l'honorer en présence de sa famille. Ce fut pour elle un moment très émouvant, comme pour le personnel de l'aéroport et toutes les personnes présentes. Une plaque en l'honneur de M. Robichaud a été placée dans le Centre de découverte des transports de la Place Resurgo, pour commémorer l'importance de son travail dans l'histoire du transport de la région; et une autre plaque a été placée dans l'aérogare afin de rappeler au personnel ainsi qu'aux passagers tout ce que M. Robichaud a apporté à l'aéroport.

Je voudrais enfin remercier les utilisateurs de l'aéroport, sans lesquels nous ne pourrions ni poursuivre la croissance des activités économiques de l'AIGM, ni demander à nos partenaires aériens d'accroître leurs offres. Nous vous remercions donc de choisir l'AIGM pour vos voyages et déplacements, car nous savons qu'il existe d'autres options.



**Christopher Bacich**  
Président

*Direction de l'Aéroport international du  
Grand Moncton Inc.*



Nous avons débuté 2015 sous une tempête de neige qui nous a paru interminable et qui a présenté les défis suivants : stratégie de déneigement par le personnel, utilisation et fiabilité de l'équipement, ainsi que nombre d'heures supplémentaires nécessaires pour rendre l'aéroport entièrement opérationnel.

L'équipe de l'Aéroport international du Grand Moncton (AIGM) a donc fait un travail exceptionnel et a beaucoup appris de cette expérience.

En janvier 2015, l'AIGM a commencé à ressentir les effets du ralentissement de l'économie dans l'Ouest canadien, conséquence directe de la baisse du prix du pétrole. Les quinze vols nolisés hebdomadaires vers l'ouest du pays qu'il y avait en début d'année ont peu à peu diminué pour se terminer en avril.

C'est également en avril que la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) ainsi que l'équipe de direction de l'AIGM et des représentants du Vantage Airport Group ont passé deux jours à revoir le plan stratégique de l'aéroport, à en discuter et à l'élaborer. Le plan 2015-2020 s'articule autour des trois priorités suivantes :

- **Tirer parti des investissements en matière de fret**
- **Devenir l'aéroport de préférence pour le transport de passagers**
- **Développer et maintenir des relations avec la collectivité**

Malgré les défis économiques actuels, à la fois dans l'Ouest canadien et au Nouveau-Brunswick, l'équipe de l'aéroport a fait un travail remarquable. En voici quelques exemples :

- Volume record pour le fret, soit de 25 129 tonnes;
- Dépassement de l'objectif prévu de 2,2 millions de dollars, grâce au contrôle des coûts et à l'atténuation des risques;
- Recrutement et lancement d'un service de fret aérien en Belgique avec KF Aerospace;
- Année record pour les destinations vers le sud à partir de l'AIGM, avec en tout 14 vols par semaine et 53 291 passagers; croissance de 34 % pour Sunwing ;
- Nouveau vol direct à Ottawa par WestJet.

Il se peut qu'au cours de l'année 2015 nos passagers aient remarqué un certain nombre d'améliorations, p. ex. meilleurs marquages et signalisation dans le stationnement, ainsi que l'amélioration des fauteuils dans les salles d'embarquement, avec notamment l'installation de prises de courant.

Nous avons également beaucoup travaillé afin d'aider les compagnies aériennes partenaires à se promouvoir et à promouvoir leurs offres ainsi que leurs alliances et partenariats. Par exemple, sachiez-vous qu'Air Canada, WestJet et Porter ont les partenariats suivants :

<b>AIR CANADA</b> 	<b>porter</b>	<b>WESTJET</b> 
<i>Par exemple :</i>	<i>Par exemple :</i>	<i>Par exemple :</i>
Lufthansa	JetBlue	American Airlines
United	Icelandair	Delta Airlines

Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir offrir des vols réguliers avec les trois plus importants transporteurs au Canada. Il est donc important que nous les aidions à réussir et à maintenir une présence au niveau local.

En ce qui concerne les activités de fret, notre travail a notamment consisté à tirer parti des investissements considérables que nous avons faits pour prolonger à 10 000 pieds la piste 6/24. L'AIGM a connu une année record en matière de fret, soit 25 129 tonnes, représentant une augmentation de volume de 0,9 %. Cette croissance est notamment le fruit d'un partenariat solide et renouvelé avec Cargojet, dont les activités ont augmenté de 62 % en ajoutant Purolator et Postes Canada. Au cours de l'année 2015, nous avons également accueilli KF Aerospace et son nouveau service de fret vers l'Europe. La présence de KF Aerospace nous a permis d'obtenir une masse maximale au décollage de 198 891 tonnes pour 2015 – record pour l'AIGM – ainsi qu'une croissance de 135 % par rapport à 2014 pour les capacités de fret.

Nous avons réalisé, avec le Vantage Airport Group, une étude sur les retombées économiques à partir des résultats de 2014. Cette étude nous a permis de confirmer le rôle clé que joue l'aéroport dans l'économie de la région : activité économique générant 665 millions de dollars, 2 798 emplois directs et indirects, ainsi que 37 millions



de dollars en recettes fiscales pour les trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

Un aéroport n'a cependant aucune influence sur le prix du pétrole, le dollar canadien ou l'économie provinciale ou fédérale. Même si nous avons pu amortir les conséquences du ralentissement de l'économie de l'aéroport, il ne nous a pas été possible de compenser la diminution de certains services de la part des compagnies aériennes.

Le fort trafic intégrateur (avec Cargojet, FedEx, UPS, Purolator) que connaît l'AIGM représente 97 % de notre volume de fret annuel; et même si la présence d'un service de fret aérien dédié vers Europe et l'Asie reste à établir, nous avons fait des progrès en ce sens grâce à la présence de KF Aerospace à l'AIGM. Le fret transporté entre mai et décembre, qui a donné lieu à 55 vols, était principalement du homard vivant de la Nouvelle-Écosse, des anguilles vivantes et des huîtres, ainsi que de produits spécialisés comme des pales d'éoliennes ou des pièces d'aéronefs.



Bien que KF ait décidé de proposer un service nolisé (sur demande), les producteurs et expéditeurs de fruits de mer de la région ont beaucoup apprécié le savoir-faire de cette compagnie (p. ex. pas de pertes de homard par mortalité). Afin qu'un service puisse être offert de façon permanente cependant, il doit être rentable. En effet, le trajet Toronto-Bruxelles n'a pas eu le même succès que le trajet Moncton-Bruxelles, ce qui a eu des conséquences négatives sur l'ensemble des activités.

J'ai assumé, début 2015, les fonctions de président-directeur général de la DAIGM, et je me suis rapidement rendu compte de la force du personnel de l'aéroport ainsi que de la qualité du soutien offert par son conseil d'administration. Je voudrais donc les remercier pour leurs énormes contributions ainsi que leur dévouement à faire de l'AIGM un vrai succès. Nous avons la chance de posséder une infrastructure exceptionnelle, que nous avons d'ailleurs améliorée au cours de l'année en y ajoutant un nouveau centre des opérations aéroportuaires. Ce succès est entièrement attribuable au travail de notre équipe qui a réussi à faire une

transition harmonieuse. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Vincent Martin, notre responsable de l'ingénierie, qui a fait en sorte que les spécifications et le budget du projet soient respectés. Nous le remercions dont vivement.

Jacques Fournier, nouveau directeur du développement commercial, a intégré l'équipe en 2015. Son expérience du transport aérien et du fret correspond parfaitement aux exigences du poste.

Nous serons heureux de pouvoir poursuivre notre collaboration avec les différents acteurs afin de pouvoir renforcer les contributions de l'aéroport dans la région ainsi que convaincre les voyageurs, quels qu'ils soient, de privilégier l'AIGM.

Dans l'attente de la reprise du secteur pétrolier de l'Ouest canadien et du renforcement de l'activité économique dans notre région, nous savons que l'AIGM est particulièrement bien placé, non seulement pour profiter d'une telle reprise, mais également pour faciliter les activités nécessaires à la croissance économique.

## VOTRE AÉROPORT - VOTRE ÉCONOMIE

Nous vous remercions pour votre soutien en 2015 et serons heureux de pouvoir continuer à améliorer nos relations avec vous et remplir vos besoins en 2016.



**Bernard F. LeBlanc**  
Président-directeur général  
*Direction de l'Aéroport  
international du Grand  
Moncton Inc.*

# UNE ÉTUDE ACTUALISÉE PORTANT SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES MONTRE L'IMPORTANCE DE L'AIGM POUR L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION



L'Aéroport international du Grand Moncton (AIGM) a réalisé en 2015 une **étude sur les retombées économiques** afin de montrer clairement comment ses activités contribuent à la santé économique globale de la région. Principal aéroport du Nouveau-Brunswick et de la région centrale des Maritimes, l'AIGM est non seulement à l'origine de milliers d'emplois et de dizaines de millions de dollars en recettes fiscales, mais il joue également un rôle important pour attirer des entreprises dans la région.

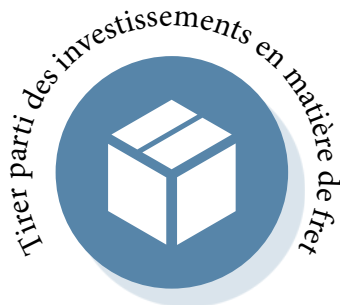
Cette étude, qui s'est basée sur des données de 2014, a révélé ce qui suit :

- l'AIGM a permis de générer pendant l'année concernée une activité économique de **665 millions de dollars**;
- l'AIGM a permis la création de **2 798 emplois locaux**, ce qui correspond à **23 millions de dollars** en revenus des ménages;
- l'AIGM a versé **37 millions de dollars** d'impôts aux administrations municipales et aux gouvernements provincial et fédéral;
- l'AIGM a contribué **247 millions de dollars** au produit intérieur brut national.

Outre ces chiffres, l'étude a examiné les retombées économiques plus générales de l'aéroport, notamment en ce qui concerne son rôle au sein de l'industrie. En effet, lorsqu'une entreprise choisit de s'implanter dans un lieu précis, elle tient compte des possibilités liées aux liaisons aériennes, à la fois pour les voyageurs et le fret, puisque cet aspect lui permet d'être plus concurrentielle. À titre d'exemple, il devient possible d'expédier rapidement et efficacement des marchandises soumises à des contraintes de temps, comme les fruits de mer.

## AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON (AIGM) PLAN STRATÉGIQUE : 2015-2020

Notre vision est la suivante : que l'AIGM devienne l'aéroport de préférence.



PRIORITÉ AU FRET AÉRIEN



PRIORITÉ AU TRANSPORT  
DE PASSAGERS



PRIORITÉ À L'ENGAGEMENT  
COMMUNAUTAIRE





## CENTRE DES OPÉRATIONS AÉROPORTUAIRES

Pendant l'année 2015, le service des opérations a concentré son travail sur l'achèvement du Centre des opérations aéroportuaires, ce qui a permis de pouvoir rassembler sous un même toit quatre différents services. Cette installation, qui fait environ 34 000 pieds carrés, abrite les services d'entretien de la flotte et de l'aérodrome, les électriciens ainsi que les services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA). Ces services se trouvaient auparavant dans trois bâtiments distincts situés dans la partie sud de l'aéroport. Le nouveau bâtiment, qui permet de mieux répondre aux besoins d'un aéroport moderne, a été conçu dans le respect de l'environnement afin de réduire la consommation d'électricité et d'eau. Le service des opérations est extrêmement fier de ses nouveaux bureaux. Nous souhaitons donc les féliciter, ainsi que les firmes MMM et Avondale Construction, pour avoir su mener à bien ce projet.



## APPAREIL REFROIDISSEUR

Nous avons mené à bien, en 2015, un autre projet important, c'est-à-dire l'installation d'une unité de refroidissement pour remplacer celle qui ne fonctionnait plus. Cette unité fait partie du système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) qui climatise l'air de l'aérogare. Même si son coût de remplacement est élevé, le modèle que nous avons choisi sera plus efficace que l'ancienne unité et devrait donc nous permettre de faire des économies d'énergie.



## FAUTEUILS DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT

Les voyageurs remarqueront que de nouveaux sièges ont été installés dans la salle d'embarquement, de même que des tabourets et des prises de courant pour les appareils portables. La plupart de ces sièges sont munis de prises de courant pour les appareils électroniques des passagers.





## INTERVENTIONS EN CAS D'URGENCE

L'Aéroport international du Grand Moncton doit effectuer tous les deux ans un exercice sur le terrain afin de tester son plan d'urgence. Effectué début octobre 2015, cet exercice a permis à l'AIGM de travailler avec ses partenaires en matière d'intervention d'urgence, ainsi que les acteurs communautaires qui seraient appelés à intervenir lors d'une situation de grande urgence. L'AIGM tient donc à remercier ses partenaires, les intervenants d'urgence ainsi que tous les acteurs communautaires pour leur soutien et leur coopération.



## SEMAINE DE LA SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE AU CANADA

L'AIGM a souligné son engagement envers la sécurité des passagers, des visiteurs et des employés pendant la toute première Semaine de la sécurité aéroportuaire au Canada, qui a eu lieu du 24 au 30 août avec 23 autres aéroports du pays.

Cette semaine est une nouvelle initiative visant à promouvoir, chez les employés des aéroports, les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité. Elle a permis d'organiser des activités sur la sécurité à l'intention de milliers d'employés au Canada.

Pendant la Semaine de la sécurité aéroportuaire, l'AIGM a ciblé les aspects suivants : signalement des risques, sécurité des travailleurs, sécurité, véhicules côté piste, débris d'objets étrangers, sécurité et construction ainsi que sécurité et environnement.



## ENVIRONNEMENT

Nous avons effectué, dans le cadre du programme de l'AIGM lié à l'environnement, des vérifications environnementales pour les locataires. Ce processus proactif, qui fait partie du système de gestion environnementale de l'AIGM, est conçu pour favoriser la gérance de l'environnement ainsi que la sensibilisation à la protection de l'environnement auprès du personnel et des locataires de l'aéroport.

Nous avons de plus, en 2015, mis en place un système de tri des déchets secs et compostables, à la fois dans le nouveau Centre des opérations aéroportuaires et dans l'aérogare.

Les questions et pratiques environnementales font partie du processus de planification des projets de l'AIGM.



## ÉLABORATION D'UN PLAN D'IMMOBILISATIONS DE 10 ANS

L'équipe de gestion de l'AIGM a travaillé en 2015 à l'élaboration d'un plan d'immobilisations de 10 ans avec l'aide de Tetratch et du Vantage Airport Group. Ce plan permettra de planifier les dépenses en immobilisations à long terme ainsi que l'affectation des ressources financières.

# APERÇU DES ACTIVITÉS DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT

## L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

L'AIGM a connu en 2015 une fluctuation des tendances liées au transport des passagers et du fret.

Le nombre de passagers est en effet passé à 644 275, soit une diminution de 4,9 % par rapport à 2014 (677 159). Avant ce ralentissement, attribuable à une baisse du nombre de travailleurs voyageant entre l'Alberta et la région, le nombre de passagers avait régulièrement augmenté au cours des dernières années : 677 159 (2014), 647 682 (2013), 615 085 (2012) et 579 329 (2011).

En 2015, nos principales compagnies aériennes partenaires ont été Air Canada Express, qui offre le plus grand nombre vols, ainsi que Porter et WestJet. Air Canada Express a ajouté en juillet un vol quotidien – en fin d'après-midi – vers Montréal pendant les mois d'été. WestJet a également ajouté en juillet un vol quotidien vers Ottawa. Porter Airlines a elle aussi ajouté, sur demande, des vols quotidiens directs entre le Grand Moncton et Ottawa.

Les avions affrétés (assurés par Flair et Canadian North) pour le transport de travailleurs, principalement en Alberta, ont connu une baisse très importante pendant le premier semestre pour cesser entièrement par la suite. Cette situation a été provoquée par l'effondrement des prix du pétrole et donc le ralentissement de l'économie en Alberta. Les travailleurs en question prennent maintenant des vols réguliers. La conjoncture a ainsi entraîné une baisse du nombre de passagers en 2015.

Le transport de marchandises a également connu une fois de plus une augmentation marquée en 2015. Le transport de marchandises, assuré par des transporteurs comme KF Aerospace (dernier à s'être implanté dans la région et qui assure un vol hebdomadaire avec son DC10 pendant la saison de pêche du homard), Cargojet, EVAS, FedEx, Purolator, Skylink, UPS et WestJet Cargo, a augmenté de 0,9 %, soit 25 179 tonnes métriques, par rapport à 24 905 tonnes en 2014 et 24 172 en 2013.

## ACTIVITÉ DE FRET AÉRIEN

MEILLEUR  
RÉSULTAT ANNUEL DE  
VOLUME DE FRET :  
**25 179 TONNES!**

Données  
monétaires de fret  
Aéroport international  
du Grand Moncton

PRODUITS BRUTS :  
(EN MILLIONS)

2012  
1 998 \$

2013  
2 236 \$

2014  
2 360 \$

2015  
2 743 \$

CROISSANCE

12 %

5.5 %

16 %

# APERÇU DES ACTIVITÉS DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

## LES DESTINATIONS VERS LE SUD SONT RESTÉES POPULAIRES EN 2015

Les vacanciers des Maritimes ont continué à affluer vers l'AIGM en 2015 afin de se rendre dans le sud. Sunwing Vacations a offert des vols directs vers Cuba, la Jamaïque, la République dominicaine, la Floride et le Mexique, avec cette année une nouvelle destination, Caya Coco (Cuba). WestJet a également offert des vols à partir du Grand Moncton vers le Mexique et la Floride. Celebrity Cruises a offert, pour la première fois en 2015, des forfaits croisières tout compris comprenant un vol vers Miami ainsi qu'une croisière dans les Caraïbes. Vacances Transat a offert des vols en Floride, Cuba, Mexique et République Dominicaine.



ORLANDO, FLORIDE  
CANCUN, MEXIQUE

PUNTA CANA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE  
VARADERO, CUBA



CANCUN, MEXIQUE  
CAYO COCO, CUBA

VARADERO, CUBA  
ORLANDO, FLORIDE

PUNTA CANA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE  
MONTEGO BAY, JAMAÏQUE



ORLANDO, FLORIDE  
CANCUN, MEXIQUE



WEST PALM, FLORIDE/CARAÏBES



**14 VOLS HEBDOMADAIRES  
VERS DES DESTINATIONS SOLEIL!**



**VOLS INTÉRIEURS** VERS

• HALIFAX • MONTRÉAL  
• HAMILTON • OTTAWA • TORONTO



**VOLS DE FRET** VERS  
LE CANADA ET L'EUROPE

## CAMPAGNES ET ACTIVITÉS DE MARKETING

Voici certaines des principales campagnes organisées en 2015 :

- Concours radio Hot 105.5 de l'Île-du-Prince-Édouard
- Promotion des destinations vers le sud dans l'aérogare
- Poursuite du renforcement de la présence de l'AIGM sur les médias sociaux (Facebook, Twitter) et création d'un nouveau compte Instagram.
- Annonce de KF Aerospace et lancement au Grand Moncton, à Bruxelles et à Toronto
- Lancement de Westjet Encore



## RELATIONS COMMUNAUTAIRES

En 2015, l'AIGM a consacré plus de 24 000 \$ à des événements et à des organismes communautaires, en plus des dons en nature. Outre ces contributions, le personnel de l'AIGM a fait du bénévolat et offert une aide en nature pour certains événements et organisations. Voici les organismes, causes et événements que nous avons soutenus en 2015 (dons en espèces, en nature, bénévolat, parrainage) :

- Apprentissage pour adultes Sud-Est inc.
- Art for Art's Sake
- Ballet-théâtre atlantique du Canada
- Dîner-hommage d'Atlantic Maple Leaf
- Levée de fonds - Bell Mobilité
- Bourse du Choeur Neil-Michaud
- Centre communautaire de la paix
- Expansion Dieppe
- Coupe du Monde féminine de la FIFA, Canada 2015
- Fondation ChuDumont Foundation
- Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton
- Chambre de commerce du Grand Moncton
- Tournoi de golf Intelisys Aviation Systems (Vols d'espoir)
- Jeunes Entreprises du Nouveau-Brunswick
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (FRDJ)
- Association Pulmonaire du Nouveau-Brunswick
- Club Progrès du Grand Moncton
- Équipe des Wildcats de Moncton
- Festival multiculturel Mosaïq
- Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick
- Cancer de la prostate Canada
- Club Rotary de Dieppe
- SIDA/AIDS Moncton
- Club de transport de Moncton

L'AIGM a mis en place un nouveau processus en matière de collectes de fonds et de dons de bienfaisance. Nous recevons en effet chaque année un certain nombre de demandes de dons. Bien qu'il s'agisse de bonnes causes, il nous est impossible d'aider tous les organismes qui font appel à notre générosité.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les organismes de bienfaisance devront donc envoyer à l'AIGM un formulaire de demande officielle de dons. Un comité évaluera ces demandes afin de pouvoir en sélectionner plusieurs. L'AIGM fera des dons ponctuels ou parrainera des événements (achat de billets ou participation à un événement).

L'AIGM a de plus installé une boîte de dons à l'entrée de la zone de sécurité et d'embarquement, qui permet aux passagers de faire don de leur monnaie. Les fonds ainsi recueillis seront remis à quatre organismes de bienfaisance par an (un par trimestre). De plus, l'AIGM donnera l'équivalent des montants recueillis tous les trois mois, à hauteur de 3 000 \$.

# APERÇU DES ACTIVITÉS DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

## LE SAVIEZ-VOUS?

*En 2015, le Moncton Flight College avait 180 étudiants ici au Grand Moncton?*

## COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA 2015

Le Grand Moncton a connu une véritable effervescence en juin, en raison des matchs de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA au stade de l'Université de Moncton, récompensant ainsi plusieurs années de travail. Des milliers de supporters, de joueurs et d'officiels du monde entier ont en effet afflué à Moncton dans le cadre de cet événement sportif. L'AIGM a été très heureux de pouvoir contribuer en assurant le transport de ces personnes. L'arrivée des équipes au Grand Moncton pour cet événement international important a créé beaucoup de frénésie. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont rendu cet événement possible, et en particulier les organisateurs qui ont beaucoup travaillé pour que la Coupe du monde féminine de la FIFA 2015 se déroule de façon harmonieuse.

## MUSIQUE À L'AIGM

Dans le cadre de l'initiative Art for Art's Sake, Lisa Griffin et Matt Williston ont installé, en juin, six pianos dans le Grand Moncton, dont un à l'AIGM. C'est en voyant des pianos dans des espaces publics, dans d'autres villes, qu'ils ont eu cette idée. Les passagers et visiteurs peuvent donc jouer au piano qui a été placé dans l'aérogare. Il est ainsi souvent utilisé et connaît un grand succès auprès des voyageurs, dont beaucoup sont d'excellents musiciens.

L'AIGM a présenté son tout premier programme de musique de Noël, dans l'aérogare même. Plusieurs musiciens ont été retenus pour jouer des morceaux de Noël du 14 au 24 décembre.





## COMMERCE DE DÉTAIL



En 2015, les commerces de détail présents à l'aéroport étaient les suivants : Relay (dépanneur), compagnies de location de voitures nationales et internationales, Aramark (services alimentaires) et Royal LePage Atlantique (immobilier). Après le départ du détaillant de produits de la mer, nous avons entrepris la recherche d'un autre détaillant pour qu'il s'installe dans l'aérogare dès que possible en 2015, car l'achat de produits de la mer à l'aéroport est une partie importante de l'expérience client. Nous avons donc été heureux d'accueillir la Poissonnerie Big Fish Market comme détaillant saisonnier de produits de la mer pendant une partie de 2015.



Airport Service Quality

## SONDAGE D'ASQ

Le programme de l'ASQ (Airport Service Quality) du Conseil international des aéroports (CIA) est un programme réputé mondialement qui évalue le niveau de satisfaction des passagers dans les aéroports. L'AIGM a participé à ce programme pour la première fois en 2015.

Il fournit les outils et les informations nécessaires à une meilleure compréhension des avis des passagers ainsi que de leurs souhaits quant aux produits et services d'un aéroport.

## PERSPECTIVES 2016

Tous les ans, avec l'aide de nombreux intervenants internes et externes de l'AIGM, l'équipe commerciale travaille sans relâche pour attirer de nouveaux transporteurs aériens et accroître le profil positif de l'aéroport dans la communauté. Ce fut encore le cas en 2015. En 2016, nous mettrons l'accent sur la diversification des possibilités offertes aux clients et aux visiteurs de l'AIGM en travaillant avec nos partenaires en restauration afin d'étoffer notre offre. Nous nous réjouissons que cette amélioration à notre offre de restauration prenne forme, avec l'aide d'Aramark. Nous continuerons aussi d'améliorer et de diversifier notre offre de vente au détail.

Voici quelques initiatives dont l'exécution se poursuivra en 2016 :

- Conserver les destinations soleil actuelles et en offrir de nouvelles, en fonction de la demande.
- Cibler de nouveaux transporteurs potentiels pour accroître le trafic à

l'AIGM en accordant une attention particulière aux transporteurs à faibles coûts.

- Attirer des transporteurs de fret à destination de l'Europe et de l'Asie pour augmenter les options de transport mis à la disposition des expéditeurs.
- Organiser un Symposium fret aérien en septembre 2016. Ce Symposium a lieu tous les deux ans.
- Conserver et faire croître nos partenaires en matière de transport de fret intégré.
- Louer des locaux pour vente au détail et notre ancien garage d'entretien.

En 2016, nous adhérerons aussi au programme intégral d'ASQ (Airport Service Quality), ce qui signifie que nous mènerons un sondage auprès de nos clients tout au long de l'année, nous permettant ainsi d'établir un point de référence global et de nous rendre admissibles à la remise de prix et de reconnaissances en matière de service à la clientèle.

# COMITÉS DU CONSEIL

L'AIGM possède six comités qui se réunissent régulièrement au cours de l'année. Il s'agit des comités suivants : Comité de direction, Comité de la vérification, Comité de la planification stratégique, Comité environnemental, Comité de la gouvernance et Comité des ressources humaines. De plus, des comités spéciaux sont formés en fonction des besoins.

Le conseil d'administration de la DAIGM Inc. privilégie une approche de gouvernance selon laquelle le conseil traite des questions relevant des politiques, alors que le président-directeur général se charge des questions de gestion et d'exploitation. En d'autres termes, le conseil est uniquement responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques au niveau supérieur, alors que l'exécution des affaires courantes venant appuyer les politiques du conseil relève de l'équipe de gestion. En vertu d'une politique de surveillance, le président-directeur général doit rendre des comptes en rédigeant des rapports périodiques et en se conformant à d'autres mesures en la matière afin que le conseil puisse disposer des outils dont il a besoin pour veiller au respect de ses politiques.

Voici la composition des comités en date du 31 décembre 2015 :

## COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction se compose de : Christopher Bacich (président), Diane Allain (vice-présidente et Ressources humaines), André Pelletier (président sortant et Planification stratégique), Maurice Richard (secrétaire-trésorier et Vérification), Roland Collette (Environnemental) et Brian Donaghy (Gouvernance). L'objectif de ce comité est d'évaluer, de promouvoir et de négocier les affaires de la DAIGM, et ce, entre les réunions ordinaires du conseil d'administration.

## COMITÉ DE LA VÉRIFICATION

Le Comité de la vérification se compose de : Maurice Richard (président), Diane Cormier, Randy Jones, Clifford Lavigne et André Pelletier. Les principales responsabilités de ce comité sont entre autres les suivantes : déterminer et surveiller la gestion des

principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur les rapports financiers, surveiller l'intégrité des systèmes de contrôle et du processus lié aux rapports financiers, s'assurer que les vérificateurs externes sont indépendants et vérifier l'exécution de leur travail.

## COMITÉ ENVIRONNEMENTAL

Le Comité environnemental se compose de : Roland Collette (président), Brian Baxter, Brian Donaghy et Gil Meredith. Il a pour mandat d'établir et de surveiller toutes les politiques concernant les questions environnementales liées aux terrains aéroportuaires.

## COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Comité de gouvernance se compose de : Brian Donaghy (président), Diane Allain, Clifford Lavigne et Gil Meredith. Le Comité de gouvernance revoit chaque année le mandat des comités du conseil, du président du conseil, du président-directeur général et de la société de gestion (Vantage Airport Group). De plus, ce comité formule et recommande des politiques de gouvernance de même que des matrices d'évaluation.

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines se compose de : Diane Allain (présidente), Diane Cormier, Shane Esson, Randy Jones et Janice Ryan. Il a pour mandat de veiller à ce que les stratégies et les politiques de l'AIGM en matière de ressources humaines soient conformes aux bonnes pratiques ainsi qu'à ses besoins opérationnels.

## COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Comité de planification stratégique se compose de : André Pelletier (président), Brian Baxter, Roland Collette, Shane Esson et Janice Ryan. Son rôle consiste à élaborer des politiques stratégiques à l'appui des buts et des objectifs de la DAIGM Inc., ainsi que les outils de surveillance des politiques concernées.





## ÉQUIPE DE GESTION DE L'AIGM – 2015

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| Bernard F. LeBlanc      | Président-directeur général (DAIGM Inc.)<br>Directeur général (AIGM) |
| Natasha Ostaff, CPA, CA | Directrice de l'administration et des finances                       |
| Jacques Fournier        | Directeur du développement commercial de l'aéroport                  |
| Chris Farmer            | Directeur des opérations   |

## COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE ET COMITÉ DE GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE

Le Comité consultatif communautaire et le Comité de gestion du bruit aéronautique font partie des exigences du bail foncier conclu entre l'AIGM et Transports Canada. Ces comités ont pour mandat de solliciter l'avis de la collectivité ainsi que d'attirer l'attention sur les conséquences possibles des activités aéronautiques à l'AIGM ainsi que de traiter les questions en la matière.

Même si le comité consultatif communautaire ne s'est pas réunis en 2015, l'AIGM a tout de même entrepris, pendant l'année, et de diverses façons, d'importantes consultations comme des séances avec des groupes d'intérêt spéciaux, des activités et initiatives communautaires ainsi que des rencontres avec le grand public et les principales parties prenantes.

## REDDITION DE COMPTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun cas de non-respect du code de conduite n'a été signalé parmi les membres du Conseil d'administration de la DAIGM Inc. en 2015.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA DAIGM INC.



**Christopher Bacich**

Rôle : Président;  
président du  
Comité de direction  
Poste : Directeur général,  
*BMW/Mini Moncton*  
Proposant : Ville de Moncton



**Roland Collette**

Rôle : Président du Comité  
environnemental  
Poste : Président et propriétaire,  
*Proactif Sports Inc.*  
Proposant : Ville de Dieppe



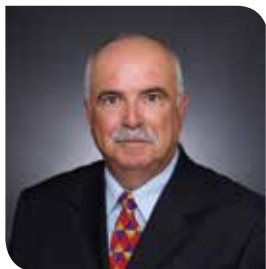
**Diane Allain**

Rôle : Vice-présidente,  
présidente du  
Comité des  
ressources humaines  
Poste : Conseillère principale,  
*Knightsbridge  
Robertson Surette*  
Proposant : DAIGM Inc.



**Diane Cormier**

Rôle : Administratrice  
Poste : Conseillère privée,  
*Financière Banque  
Nationale*  
Proposant : DAIGM Inc.



**Maurice Richard**

Rôle : Secrétaire-trésorier;  
président du Comité  
de la vérification  
Poste : Travailleur  
indépendant  
Proposant : Ville de Dieppe



**Brian Donaghy**

Rôle : Président du Comité  
de gouvernance  
Poste : Propriétaire,  
*Codiac Printing*  
Proposant : Gouvernement du  
Canada



**André Pelletier**

Rôle : Président sortant,  
président du Comité de  
planification stratégique  
Poste : Directeur, Sociétés  
immobilières et  
prêts hypothécaires,  
*Assomption Vie*  
Proposant : Chambre de commerce  
du Grand Moncton



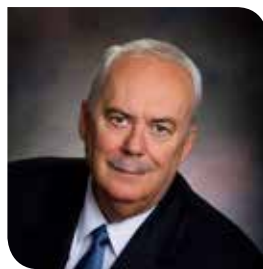
**Shane Esson**

Rôle : Administrateur  
Poste : Premier vice-président  
et directeur général,  
*Midland Transport  
Limited*  
Proposant : Corporation 3+



**Brian Baxter**

Rôle : Administrateur  
Poste : Président,  
*Botsford  
Investments Inc.*  
Proposant : Gouvernement du  
Canada



**Randolph P. Jones**

*(décédé en janvier 2016)*  
Rôle : Administrateur  
Poste : Syndic de faillite et  
professionnel en  
redressement,  
*Allan Marshall  
& Associates Inc.*  
Proposant : Ville de Riverview



**Clifford Lavigne**  
 Rôle : Administrateur  
 Poste : Enseignant à la retraite  
 Proposant : Ville de Moncton



**Gil Meredith**  
 Rôle : Administrateur  
 Poste : Professionnel en télécommunications à la retraite  
 Proposant : Ville de Riverview



**Robert Price**  
*(a quitté le conseil d'administration en juillet 2015)*  
 Rôle : Administrateur  
 Poste : Président, Integrity Home Health Services  
 Proposant : Province du Nouveau-Brunswick



**Janice Ryan**  
*(a rejoint le conseil d'administration en juillet 2015)*  
 Rôle : Administratrice  
 Poste : Présidente, Botsford Fisheries LTD.  
 Proposant : Province du Nouveau-Brunswick



**RÉMUNÉRATION ET FRAIS DES ADMINISTRATEURS** *(en milliers de dollars, sauf indication contraire)*

Rémunération des administrateurs

(en milliers de dollars)	\$
<i>Rémunération annuelle</i>	
Président	10
Vice-président	2,5
Secrétaire-trésorier	8
Administrateurs	2,5

*Honoraires pour les réunions*

Honoraires pour les réunions du conseil d'administration et des comités : 300 \$ par réunion à laquelle les administrateurs sont présents.

En 2015, la rémunération totale de chaque administrateur a été :

<u>Rémunération</u>	\$
Diane Allain	6,5
Chris Bacich	10
Brian Baxter	6
Roland Collette	7
Diane Cormier	6,5
Brian Donaghy	8
Shane Esson	6,5
Randolph P. Jones	7,5
Clifford Lavigne	8
Gil Meredith	6,5
André Pelletier	17
Robert Price	4
Maurice Richard	13
Janice Ryan	2

Changements au conseil d'administration de l'AIM :

Membre sortant :

*Robert Price (juillet 2015)*

Nouveau membre :

*Janice Ryan (juillet 2015)*

# INITIATIVES STRATÉGIQUES

## PENDANT LA PÉRIODE 2016-2020, LES PRIORITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SERONT :

- poursuivre la croissance des services aux passagers en mettant l'accent sur la création de nouvelles liaisons;
- soutenir et promouvoir le fret aérien et l'entreposage de fret au niveau local;
- renforcer l'engagement communautaire et les efforts de communication;
- poursuivre les efforts auprès des compagnies aériennes de fret internationales afin de faire croître les activités.

## 2015 : DONNÉES RÉELLES PAR RAPPORT AU PLAN D'AFFAIRES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	DONNÉES RÉELLES	PLAN	DIFFÉRENCE	EXPLICATION
Produits, nets de tout rabais	17,6	17,8	(0,2)	Diminution des revenus pour le fonds amélioration des infrastructures et reconstruction (AIR) en raison d'une baisse des passagers causée par la perte des travailleurs de l'industrie pétrolière.
Charges	15,6	16,8	(1,2)	Réduction des dépenses discrétionnaires comme les déplacements, la publicité et le marketing.
Dépenses en immobilisations	10,7	8,6	(2,1)	La construction du Centre des opérations aéroportuaires a commencé plus tard que prévu, ce qui a entraîné un report de coûts de 2014 à 2015.

## PRÉVISIONS POUR 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Produits, nets de tout rabais	18,3	18,9	19,5	20,2	20,9
Charges	17,2	16,7	16,9	17,6	18,1
Dépenses en immobilisations	1,8	6,8	13,7	8,7	3,3



## EXAMEN DES FINANCES

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La DAIGM Inc. est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi relative aux cessions d'aéroports*. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM Inc. n'est pas tenue de payer un loyer au gouvernement fédéral avant 2016. Conformément aux exigences du bail foncier, aucun contrat, que ce soit pour des biens ou des services, d'un montant supérieur à 75 000 \$ (en dollars de 1997), rajusté pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation (IPC), n'a été attribué en 2015 sans appels d'offres publics. La seule exception d'attribution d'un contrat à un fournisseur exclusif a été avec Arconas, pour obtenir des meubles pour l'aérogare qui correspondent aux sièges existants.

Pour 2016, les gains nets s'établissent à 2 235 033 \$ par rapport à 2 349 830 \$ en 2014. La baisse des bénéfices nets ainsi que des revenus est la conséquence d'une diminution du Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (AIR) en raison de la perte des travailleurs mobiles. Les charges d'exploitation ont diminué en 2015 en raison d'une réduction des dépenses discrétionnaires. Tous les apports servent à financer les travaux d'immobilisation opérationnels, comme l'équipement mobile, l'entretien du champ d'aviation et la modernisation de l'aérogare.

En 2015, le fonds AIR a engrangé 5 982 103 \$, déduction faite des charges de perception, par rapport à 6 080 453 \$ en 2014. Le fonds AIR a pour but de financer des projets d'infrastructure, comme la construction du nouveau centre des opérations aéroportuaires, le prolongement de la piste 06/24, la reconstruction de la piste 11/29, et donc de mieux servir les clients. Depuis 1999, le fonds AIR a permis d'amasser 60,5 millions de dollars. Ces fonds ont permis de financer 17,8 millions de dollars en intérêts et le principal de 27,8 millions de dollars, de même qu'à acquérir des immobilisations d'une valeur totale de 12,8 millions de dollars. En 2015, le solde net du fonds AIR s'élevait à 2,1 millions de dollars, somme qui servira à financer les projets qui s'imposeront au cours des cinq prochaines années pour un coût approximatif de 24 millions de dollars.



# ÉTATS FINANCIERS

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /  
Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.

31 DÉCEMBRE 2015



# TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport du vérificateur indépendant	EF1 - EF2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	EF3
État de la situation financière	EF4
État des flux de trésorerie	EF5
Notes complémentaires aux états financiers	EF6 - EF16
Tableau des produits et des charges	EF17 - EF18



# Grant Thornton

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Grant Thornton s.r.l.  
Bureau 500  
633, rue Main, C.P. 1005  
Moncton N.-B.  
E1C 8P2  
Tél. : 506 857-0100  
Télec. : 506 857-0105  
[www.GrantThornton.ca](http://www.GrantThornton.ca)

Aux membres de

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /  
Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.

Nous avons vérifié les états financiers de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent l'état de la situation Financière de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, de même que les principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que des contrôles internes que la Direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DES VÉRIFICATEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit conforme aux normes éthiques, planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comporte des procédures visant à obtenir des éléments probants à l'appui des montants et d'autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures adoptées dépendent du jugement des vérificateurs, notamment l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs. Lorsqu'ils évaluent ces risques, les vérificateurs considèrent les contrôles internes qui régissent la préparation et la présentation fidèle des états financiers par la Société, de façon à élaborer des procédures appropriées dans les circonstances, mais non dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité des contrôles internes de la Société. Une vérification comporte également l'appréciation de l'adéquation des politiques comptables et de la vraisemblance des estimations comptables faites par la gestion, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour servir de base à notre opinion.

Audit • Fiscalité • Conseil  
Grant Thornton s.r.l. Membre canadien de Grant Thornton International Ltée



# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT (SUITE)

## OPINION

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., en date du 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les Normes comptables pour les organismes à but non lucratif.

Moncton, Canada  
18 mars 2016

The logo for Grant Thornton LLP, featuring the company name in a stylized, cursive script font.

Comptables professionnels agréés

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /  
 Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.  
**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice financier terminé le 31 décembre	2015	2014
<b>Produits</b>		
Aéronefs (p. 17)	6 559 503 \$	6 427 876 \$
Aéroport (p. 17)	<u>5 097 961</u>	<u>5 256 129</u>
	11 657 464	11 684 005
Produits du Fonds AIR, déduction faite des charges (Note 11)	<u>5 982 103</u>	<u>6 080 453</u>
	<u>17 639 567</u>	<u>17 764 458</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux des employés (p. 17)	3 219 606	3 095 448
Autres frais d'exploitation et d'administration (p. 18)	6 731 864	7 037 448
Amortissement	4 287 463	4 193 315
Intérêts sur le financement bancaire à terme	<u>1 331 369</u>	<u>1 331 833</u>
	<u>15 570 302</u>	<u>15 658 044</u>
Excédent des produits sur les charges avant autre produit	2 069 265	2 106 414
Autre produit		
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 8)	<u>165 768</u>	<u>243 414</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 235 033 \$</u>	<u>2 349 828 \$</u>
Actifs nets, début d'exercice	27 023 878 \$	24 750 050 \$
Réévaluation des gains actuariels (pertes)	111 000	(76 000)
Excédent des produits sur les charges	<u>2 235 033</u>	<u>2 349 828</u>
Actifs nets, fin d'exercice	<u>29 369 911 \$</u>	<u>27 023 878 \$</u>

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre	2015	2014
<b>ACTIFS</b>		
Court terme		
Espèces et quasi-espèces	5 084 982 \$	3 721 007 \$
Débiteurs	1 081 814	1 188 631
Fournitures et approvisionnements	134 453	124 372
Charges payées d'avance	<u>117 023</u>	<u>149 505</u>
	6 418 272	5 183 515
Encaisse affectée (Note 3)	3 115 917	12 692 996
Excédent du régime de retraite (Note 4)	1 754 000	1 335 000
Immobilisations (Note 5)	<u>59 701 746</u>	<u>53 264 131</u>
	<u>70 989 935 \$</u>	<u>72 475 642 \$</u>
<b>PASSIFS</b>		
Court terme		
Créditeurs (Note 6)		
- Fournisseurs	1 520 096 \$	1 439 180 \$
- Capital	923 812	687 738
Produits perçus d'avance	8 559	7 113
Dépôts remboursables	156 642	157 194
Financement bancaire exigible à moins d'un an (Note 7)	<u>4 030 905</u>	<u>4 030 905</u>
	<u>6 640 014</u>	<u>6 322 130</u>
Long terme		
Indemnités de départ	485 053	438 004
Financement bancaire à terme (Note 7)	34 327 615	38 358 520
Passifs au titre d'instruments financiers (Note 8)	<u>167 342</u>	<u>333 110</u>
	<u>34 980 010</u>	<u>39 129 634</u>
	41 620 024	45 451 764
Actifs nets	<u>29 369 911</u>	<u>27 023 878</u>
	<u>70 989 935 \$</u>	<u>72 475 642 \$</u>

Engagements (Note 10)

Au nom du conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice financier terminé le 31 décembre	2015	2014
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces		
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	2 235 033 \$	2 349 828 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	4 287 463	4 267 567
Perte (gain) sur la disposition	(3 473)	2 700
Charge au titre du régime de retraite (Note 4)	58 000	73 000
Variation de la juste valeur des instruments financiers	<u>(165 768)</u>	<u>(243 414)</u>
	6 411 255	6 449 681
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (Note 9)	<u>258 077</u>	<u>484 786</u>
Prestations au titre du régime de retraite (Note 4)	<u>(366 000)</u>	<u>(407,000)</u>
	<u>6 303 332</u>	<u>6 527 467</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation de l'encaisse affectée, nette	9 577 079	(7 627 320)
Produit tiré de la disposition des actifs	6 752	15 000
Véhicules	(93 232)	(1 445 500)
Équipement	(161 972)	(135 763)
Infrastructure	(9 589 400)	(4 164 494)
Aérogare	<u>(883 753)</u>	<u>(448 198)</u>
	(1 144 526)	(13 806 275)
<b>FINANCEMENT</b>		
Remboursement du financement bancaire	(4 030 905)	(3 599 654)
Produits du financement bancaire	-	11 500 000
Variation du capital à verser	<u>236 074</u>	<u>79 622</u>
	<u>(3 794 831)</u>	<u>7 979 968</u>
Augmentation des espèces et quasi-espèces	1 363 975	701 160
Espèces et quasi-espèces		
Début d'exercice	<u>3 721 007</u>	<u>3 019 847</u>
Fin d'exercice	<u>5 084 982 \$</u>	<u>3 721 007 \$</u>

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS.

31 décembre 2015

---

## 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi relative aux cessions d'aéroports*. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce du Grand Moncton, la corporation 3+ et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans neuf ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre au développement des activités de l'aéroport, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement.

---

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la DAIGM ont été dressés conformément à la Partie III : Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### COMPTABILITÉ PAR FONDS

La DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

### CONSTATATION DES PRODUITS

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les revenus tirés des concessions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculés en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits gagnés se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

31 décembre 2015

---

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse et des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

### FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS

Les fournitures et approvisionnements sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et représentent les éléments utilisés pour l'entretien des pistes et de l'équipement. Le coût est déterminé selon la méthode premier entré, premier sorti.

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33,33 %
Équipement	10 % - 33,33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions et contributions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets.

31 décembre 2015

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers, la Direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découlent des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. Pour les instruments dérivés entrés après la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la DAIGM a désigné chaque swap de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêt supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus. Les instruments financiers dérivés comptabilisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont indiqués dans le bilan à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans l'état des résultats.

## 3. ENCAISSE AFFECTÉE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Fonds AIR aux fins d'immobilisations	2 133 772 \$	1 951 146 \$
Autres capitaux (affectés par le Conseil)	522 781	522 781
Fonds de financement d'immobilisation	<u>459 364</u>	<u>10 219 069</u>
	<u>3 115 917 \$</u>	<u>12 692 996 \$</u>

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /  
 Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2015

#### 4. EXCÉDENT DU RÉGIME DE RETRAITE

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

Information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Obligation au titre des prestations constituées	(5 956 000) \$	(5 702 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	<u>7 710 000</u>	<u>7 037 000</u>

Situation de capitalisation - excédent du régime	<u>1 754 000 \$</u>	<u>1 335 000 \$</u>
--	---------------------	---------------------

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Charge nette au titre du régime de retraite	58 000 \$	73 000 \$
Cotisations patronales	366 000	407 000
Cotisations salariales	35 000	36 000
Prestations versées	198 000	198 000

À la suite d'une évaluation actuarielle en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la DAIGM est tenue d'effectuer des paiements mensuels spéciaux de 18 475 \$, et ce, afin de capitaliser le déficit de solvabilité en date de l'évaluation actuarielle au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Taux d'actualisation	5,25 %	5,5 %
Taux d'augmentation des salaires	3,0 %	4,0 %
Taux d'inflation	2,5 %	2,5 %
Table de mortalité	MRC	MRC

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2015 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2015. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1<sup>er</sup> janvier 2016.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

### 4. EXCÉDENT DU RÉGIME DE RETRAITE (SUITE)

#### Pourcentage des actifs du régime

Composition des actifs du régime de prestations déterminées :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Titres de capitaux propres	59,2 %	61,8 %
Titres de créance	32,8 %	30,6 %
Autre	8,0 %	7,6 %
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

La DAIGM a de plus cotisé 105 520 \$ (2014 - 98 393 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

### 5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2015 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	53 376 417 \$	(16 287 509)	\$ (12 252 385) \$	24 836 523 \$
Équipement	1 931 364	(219 115)	(1 409 240)	303 009
Infrastructure côté ville**	20 968 601	(4 625 447)	(1 469 080)	14 874 074
Véhicules	7 943 772	(164 591)	(3 893 714)	3 885 467
Nouvelle aérogare**	28 371 483	(3 936 263)	(8 722 352)	15 712 868
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 215 761	(495 356)	(630 600)	89 805
	<u>113 807 398 \$</u>	<u>(25 728 281)</u>	<u>\$ (28 377 371) \$</u>	<u>59 701 746 \$</u>
		Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2014 Valeur comptable nette
	Coût			
Infrastructure côté piste**	53 332 486 \$	(16 287 509)	\$ (10 004 424) \$	27 040 553 \$
Équipement	1 769 392	(219 115)	(1 282 621)	267 656
Infrastructure côté ville**	11 423 132	(4 625 447)	(1 255 949)	5 541 736
Véhicules	7 899 785	(164 591)	(3 318 684)	4 416 510
Nouvelle aérogare**	27 487 730	(3 936 263)	(7 701 797)	15 849 670
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 215 761	(495 356)	(572 399)	148 006
	<u>103 128 286 \$</u>	<u>(25 728 281)</u>	<u>\$ (24 135 874) \$</u>	<u>53 264 131 \$</u>

\*\*Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

### 6. CRÉDITEURS

Sont incluses dans les créditeurs et charges à payer les remises du gouvernement fédéral de 1 895 \$ (31 décembre 2014 - 2 579 \$) des retenues salariales à la source.

### 7. FINANCEMENT BANCAIRE À TERME

Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance le 2 juillet 2017, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 6,46 % par an (montant initial de 12,1 M\$). Les paiements en capital sont des versements annuels de 1 666 666 \$ (2009 - 2016) et de 1 616 672 \$ (2017).

Prêt à terme de la CIBC, amorti jusqu'en mai 2018, remboursable en paiements de capital trimestriels de 55 643 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 % plus un droit de timbre de 0,35 % par an.

Prêt à terme de la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2026, remboursable en paiements de capital trimestriels de 116 667 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 % plus un droit de timbre de 0,35 % par an.

Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance le 7 juillet 2016, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,84 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.

Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance le 18 décembre 2017, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,14 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.

Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance le 29 septembre 2019, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,53 % par an. Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.

Moins la tranche à court terme

Exigibles au-delà d'un an

<u>2015</u>	<u>2014</u>
3 283 338 \$	4 950 004 \$
556 432	779 004
4 900 000	5 366 667
9 075 000	9 625 000
9 762 500	10 312 500
<u>10 781 250</u>	<u>11 356 250</u>
38 358 520	42 389 425
<u>4 030 905</u>	<u>4 030 905</u>
<u>34 327 615 \$</u>	<u>38 358 520 \$</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

### 7. FINANCEMENT BANCAIRE À TERME (SUITE)

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

Versements en capital estimatifs :

2016	4 030 905	\$
2017	3 980 911	
2018	2 252 953	
2019	2 141 667	
2020	2 141 667	

### 8. PASSIF D'INSTRUMENTS FINANCIERS

En 2001, la DAIGM a conclu un swap de taux d'intérêt entraînant la conversion d'un taux d'acceptation bancaire variable en un taux fixe de 6,46 %. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres produits, sous « variation de la juste valeur des instruments financiers », laquelle était de 165 768 \$ pour 2015 (2014 - 243 414 \$). En date du 31 décembre 2015, le swap de taux d'intérêt était dans une position débitrice nette de 167 342 \$ (31 décembre 2014 - 333 110 \$). Le montant notionnel des passifs financiers dérivés, au 31 décembre 2015, était de 3 283 338 \$ (31 décembre 2014 - 4 950 004 \$). Pour les swaps de taux d'intérêt conclus après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, voir la Note 2 : Instruments financiers dérivés – Conventions comptables de l'AIGM.

### 9. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Débiteurs	106 817 \$	539 329 \$
Fournitures et approvisionnements	(10 081)	3 173
Charges payées d'avance	32 482	1 849
Créditeurs - Fournisseurs	80 915	(44 479)
Produits perçus d'avance	1 446	(1 540)
Dépôts remboursables	(552)	(7 438)
Indemnités de départ	<u>47 050</u>	<u>(6 108)</u>
	<u>258 077 \$</u>	<u>484 786 \$</u>

31 décembre 2015

---

## 10. ENGAGEMENTS

- (a) Le 1<sup>er</sup> septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit convenue.

La DAIGM n'est pas tenue de payer un loyer au locateur avant 2016. Le contrat de location-exploitation de l'aéroport stipule qu'après 2015, la DAIGM devra calculer le montant du loyer payable au locateur au moyen d'une formule prenant en compte les recettes annuelles de l'aéroport.

- (b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement. Au départ, ce rapport visait à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental qui aurait été causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

- (c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans neuf ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (p. 18).

- (d) Indemnités de départ

(i) En 1998, la DAIGM a reçu du gouvernement du Canada une somme de 245 892 \$ correspondant à la valeur actuelle de la totalité des indemnités de départ futures accumulées en vertu du régime des employés, en fonction de l'ensemble des années de service jusqu'au transfert en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997. Le montant de l'évaluation a été déterminé par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada conformément aux recommandations publiées par l'Institut canadien des actuaires pour le calcul des valeurs de transfert des régimes de retraite enregistrés. La somme totale a été versée en date du 31 décembre 2011.

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /  
Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2015

---

## 10. ENGAGEMENTS (SUITE)

(ii) Depuis le transfert de Transports Canada, la DAIGM continue à prendre les indemnités en compte au fur et à mesure qu'elles sont gagnées. En date du 31 décembre 2015, cette composante totalisait 485 053 \$ (31 décembre 2014 – 438 004 \$).

---

## 11. RÉSULTATS DU FONDS AIR

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Le 1 <sup>er</sup> octobre 1998, la Direction a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets d'investissement jugés appropriés par la DAIGM.		
Redevances perçues	6 414 673 \$	6 491 944 \$
Intérêts	<u>18 733</u>	<u>49 278</u>
	6 433 406	6 541 222
Taxes de manutention	<u>(451 303)</u>	<u>(460 769)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>5 982 103 \$</u>	<u>6,080 453 \$</u>

---

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés d'espèces et de quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque de liquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

31 décembre 2015

---

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### (a) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

#### (i) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 1 million de dollars et de prêts à terme de 38,4 M\$ qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables. En date du 31 décembre 2015, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 32,9 M\$.

### (b) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

### (c) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

31 décembre 2015

---

### **13. MARGE DE CRÉDIT**

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 1 million de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997.

---

### **14. CHIFFRES COMPARATIFS**

Les chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

## ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice financier terminé le 31 décembre

### PRODUITS - AÉRONEFS

	2015	2014
Redevances d'atterrissage	4 791 713 \$	4 616 305 \$
Redevances d'aérogare	<u>1 767 790</u>	<u>1 811 571</u>
	<u>6 559 503 \$</u>	<u>6 427 876 \$</u>

### PRODUITS - AÉROPORT

	2015	2014
Concessions	1 536 393 \$	1 461 348 \$
Intérêts	37 978	48 863
Stationnement	2 163 961	2 511 251
Location	572 904	549 450
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	329 423	327 116
Recouvrement des frais encourus par les locataires	295 951	173 538
Divers	<u>161 351</u>	<u>184 563</u>
	<u>5 097 961 \$</u>	<u>5 256 129 \$</u>

### SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

	2015	2014
Salaires et traitements	2 798 325 \$	2,673 148 \$
Avantages sociaux	<u>421 281</u>	<u>422 300</u>
	<u>3 219 606 \$</u>	<u>3 095 448 \$</u>



Exercice financier terminé le 31 décembre

AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2015	2014
Publicité et marketing	348 323 \$	315 397 \$
Créances irrécouvrables	19 263	12 994
Dépenses du conseil d'administration	192 758	186 084
Communications - téléphones/cellulaires	74 079	77 379
Contrat de services et contrats spéciaux	607 872	768 401
Électricité	561 332	555 024
Fret	4 639	3 658
Carburant	443 149	433 262
Assurance	160 568	156 872
Intérêts et frais bancaires	76 994	76 496
Services de conciergerie	336 313	331 077
Services de gestion et d'assistance	1 045 643	1 064 473
Fournitures et approvisionnements	274 725	300 938
Divers	140 721	130 112
Fournitures de bureau	10 527	12 163
Services professionnels et de consultation	68 146	103 121
Impôts fonciers	912 201	887 241
Réparations et entretien	568 060	750 018
Services de sécurité	568 340	606 860
Déplacements	135 381	137 184
Services d'aqueduc et d'égout	182 830	128 694
	<u>6 731 864 \$</u>	<u>7 037 448 \$</u>